

## 277505-2026 - Competition

France – Training services – 26M0010 - Achat de prestations de formation FPTLV répondant aux orientations nationales et pouvant s'intégrer dans un parcours de DPC (3 lots)

OJ S 79/2026 23/04/2026

Contract notice – light regime

Services

### 1. Buyer

---

#### 1.1. Buyer

Official name: ANFH

Email: [plateforme.achat@anfh.fr](mailto:plateforme.achat@anfh.fr)

### 2. Procedure

---

#### 2.1. Procedure

Title: 26M0010 - Achat de prestations de formation FPTLV répondant aux orientations nationales et pouvant s'intégrer dans un parcours de DPC (3 lots)

Description: La consultation a pour objet l'achat de prestations de formation FPTLV pouvant s'intégrer dans un parcours. Elle comprend les trois (03) lots suivants : - Lot n°1 : Alzheimer ou pathologies dites apparentées : mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée - Lot n°2 : Parkinson : mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie - Lot n°3 : Manutention et mobilisations des personnes en situation de dépendance Pour chacun des lots, la description des besoins et des prestations attendues est détaillée dans le chier des charges joint au DCE.

Procedure identifier: 9a2d208b-f5af-4992-a6c1-31873052c24b

Internal identifier: 26M0010

Type of procedure: Other single stage procedure

Main features of the procedure: Les informations et les critères de sélection sont mentionnés dans le règlement de consultation joint au DCE.

##### 2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

##### 2.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure

d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

### 2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 3 000 000,00 EUR

### 2.1.4. General information

Additional information: Les candidats devront télécharger le Dossier de consultation des entreprises (DCE) sur la plateforme de l'ANFH (recherche des consultations en cours : n° 26M0010). La plateforme d'achat de l'ANFH est accessible via l'espace prestataire du site [www.anfh.fr](http://www.anfh.fr) (lien d'accès direct : <https://plateforme-achats.anfh.fr>). Le retrait du DCE est gratuit. Il est fortement conseillé aux candidats de créer un compte entreprise sur la plateforme des achats. Ce compte leur permettra tout au long de la procédure de recevoir le cas échéant, les informations relatives à la consultation : modifications de dates, rectificatifs /compléments au dossier de consultation des entreprises, etc. Il est recommandé aux candidats de se préparer à l'avance à répondre et de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur offre dématérialisée sur la plateforme des achats de l'ANFH. Pour toute difficulté rencontrée lors de l'accès à la plateforme d'achat de l'ANFH ou lors du téléchargement du DCE, merci de contacter l'assistance technique en ligne disponible à partir de la page d'accueil de la plateforme des achats.

#### Legal basis:

Directive 2014/24/EU

### 2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

## 4. Group of lots

---

### 4.1. Group of lots: GLO-0001

Lots included: LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

Title: 26M0010 - Achat de prestations de formation FPTLV répondant aux orientations nationales et pouvant s'intégrer dans un parcours de DPC (3 lots)

Description: La consultation a pour objet l'achat de prestations de formation FPTLV pouvant s'intégrer dans un parcours. Elle comprend les trois (03) lots suivants : - Lot n°1 : Alzheimer ou pathologies dites apparentées : mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée - Lot n°2 : Parkinson : mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie - Lot n°3 : Manutention et mobilisations des personnes en situation de dépendance Pour chacun des lots, la description des besoins et des prestations attendues est détaillée dans le chier des charges joint au DCE.

Internal identifier: 26M0010

#### 4.1.1. Value

Maximum value of the framework agreement within the group of lots: 3 000 000,00 EUR

#### 4.1.2. General information

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

#### 4.1.3. Award criteria

##### Criterion:

Type: Quality

Description: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de la consultation compris dans le DCE.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 70

##### Criterion:

Type: Price

Description: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de la consultation compris dans le DCE.

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

## 5. Lot

---

### 5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 1 - Alzheimer ou pathologies dites apparentées : mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée

Description: L'objectif général de la formation, objet de ce lot, est de permettre aux professionnels de développer ou d'actualiser leurs connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, de renforcer leurs compétences relationnelles et d'améliorer les techniques de prise en soins adaptées à la spécificité des troubles neurocognitifs.

Internal identifier: 26M0010-1

#### 5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

#### 5.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des

établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans l'annexe du bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 1 Year

### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

### **5.1.5. Value**

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

### **5.1.6. General information**

#### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

Additional information: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre multi attributaires (deux maximum) à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Procurement Document

#### 5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French  
Deadline for requesting additional information: 18/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

##### Ad hoc communication channel:

Name: Plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

#### 5.1.12. Terms of procurement

##### Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

##### Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic ordering will be used: yes

#### 5.1.15. Techniques

##### Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

#### 5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Paris

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ANFH

Organisation providing offline access to the procurement documents: ANFH

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Paris

Organisation receiving requests to participate: ANFH

Organisation processing tenders: ANFH

#### 5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot 2 - Parkinson : mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie

Description: L'objectif général de la formation, objet de ce lot, est de permettre aux professionnels d'acquérir ou d'actualiser leurs connaissances sur la maladie de Parkinson et d'adapter leurs pratiques relationnelles et de prise en soins, afin d'accompagner de manière sécurisée, individualisée et respectueuse les personnes âgées atteintes de cette pathologie.

Internal identifier: 26M0010-2

##### 5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

##### 5.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

#### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 1 Year

#### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

#### **5.1.5. Value**

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

#### **5.1.6. General information**

##### **Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

Additional information: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre multi-attributaires (deux maximum) à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

#### **5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Procurement Document

#### **5.1.11. Procurement documents**

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 18/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

##### **Ad hoc communication channel:**

Name: Plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

#### **5.1.12. Terms of procurement**

##### **Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

##### **Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic ordering will be used: yes

#### **5.1.15. Techniques**

##### **Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

#### **5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Tribunal administratif de Paris

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ANFH

Organisation providing offline access to the procurement documents: ANFH

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Paris

Organisation receiving requests to participate: ANFH

Organisation processing tenders: ANFH

#### **5.1. Lot: LOT-0003**

Title: Lot 3 - Manutention et mobilisations des personnes en situation de dépendance

Description: L'objectif général de la formation, objet de ce lot, est de garantir la sécurité du professionnel en limitant les contraintes physiques et en favorisant l'utilisation correcte des aides techniques et d'assurer le confort, la dignité et la participation de la personne accompagnée lors des mobilisations et déplacements.

Internal identifier: 26M0010-3

### **5.1.1. Purpose**

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

### **5.1.2. Place of performance**

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

### **5.1.3. Estimated duration**

Duration: 1 Year

### **5.1.4. Renewal**

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

### **5.1.5. Value**

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

### **5.1.6. General information**

**Reserved participation:**

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

Additional information: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre multi-attributaire (deux maximum) à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

**5.1.9. Selection criteria**

Sources of selection criteria: Procurement Document

**5.1.11. Procurement documents**

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 18/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

**Ad hoc communication channel:**

Name: Plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

**5.1.12. Terms of procurement****Terms of submission:**

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 26/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

**Terms of contract:**

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic ordering will be used: yes

**5.1.15. Techniques****Framework agreement:**

Framework agreement, without reopening of competition

**5.1.16. Further information, mediation and review**

Review organisation: Tribunal administratif de Paris

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ANFH

Organisation providing offline access to the procurement documents: ANFH

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Paris

Organisation receiving requests to participate: ANFH

Organisation processing tenders: ANFH

---

**8. Organisations****8.1. ORG-0001**

Official name: ANFH  
Registration number: 302695564  
Postal address: 265 rue de Charenton  
Town: PARIS  
Postcode: 75012  
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)  
Country: France  
Contact point: La plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH  
Email: [plateforme.achat@anhf.fr](mailto:plateforme.achat@anhf.fr)  
Telephone: 0144756800  
Internet address: [www.anfh.fr](http://www.anfh.fr)  
Buyer profile: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

**Roles of this organisation:**

Buyer

Central purchasing body awarding public contracts or concluding framework agreements for works, supplies or services intended for other buyers

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

**8.1. ORG-0002**

Official name: Tribunal administratif de Paris  
Registration number: 177500055  
Postal address: 7 rue de Jouy  
Town: PARIS  
Postcode: 75004  
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)  
Country: France  
Email: [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)  
Telephone: 33 144594400

**Roles of this organisation:**

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

**8.1. ORG-0000**

Official name: Publications Office of the European Union  
Registration number: PUBL  
Town: Luxembourg  
Postcode: 2417  
Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)  
Country: Luxembourg  
Email: [ted@publications.europa.eu](mailto:ted@publications.europa.eu)  
Telephone: +352 29291  
Internet address: <https://op.europa.eu>

**Roles of this organisation:**

TED eSender

---

**Notice information**

Notice identifier/version: 71a82817-a3b8-417e-84ad-4b6cea5b6e4f - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract notice – light regime

Notice subtype: 20

Notice dispatch date: 22/04/2026 12:57:13 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 277505-2026

OJ S issue number: 79/2026

Publication date: 23/04/2026